



AUCAME
Caen Normandie

Communauté de communes
CINGAL - SUISSE NORMANDE

Diagnostic et enjeux
des communes éligibles au
contrat de ruralité



Communauté de communes
Cingal-Suisse Normande

JUIN 2017

Sommaire

Le territoire 4

Les aires urbaines du Calvados	4
L'aire urbaine de Caen.....	5
L'armature urbaine du Cingal – Suisse Normande	6
La population	9

Volet 1 : attractivité du territoire 10

Dynamiques démographiques dans la région caennaise.....	10
Attractivité résidentielle.....	11
Emploi	12
Attractivité touristique.....	13

Volet 2 : cohésion sociale 14

Revenus	14
Logement social	15

Volet 3 : revitalisation des bourgs-centres..... 16

Les villes détruites pendant la bataille de Normandie.....	16
Vacance.....	17
Commerce et services à la population.....	18

Volet 4 : accès aux services publics et marchands et aux soins..... 19

Petite enfance.....	19
Enseignement primaire.....	20
Familles.....	21
Vieillissement.....	22
Santé.....	23

Volet 5 : mobilités locales et accessibilité au territoire..... 24

Mobilité.....	23
---------------	----

Volet 6 : transition écologique et énergétique..... 25

Rénovation thermique	25
Espaces naturels.....	26

Conclusion..... 27

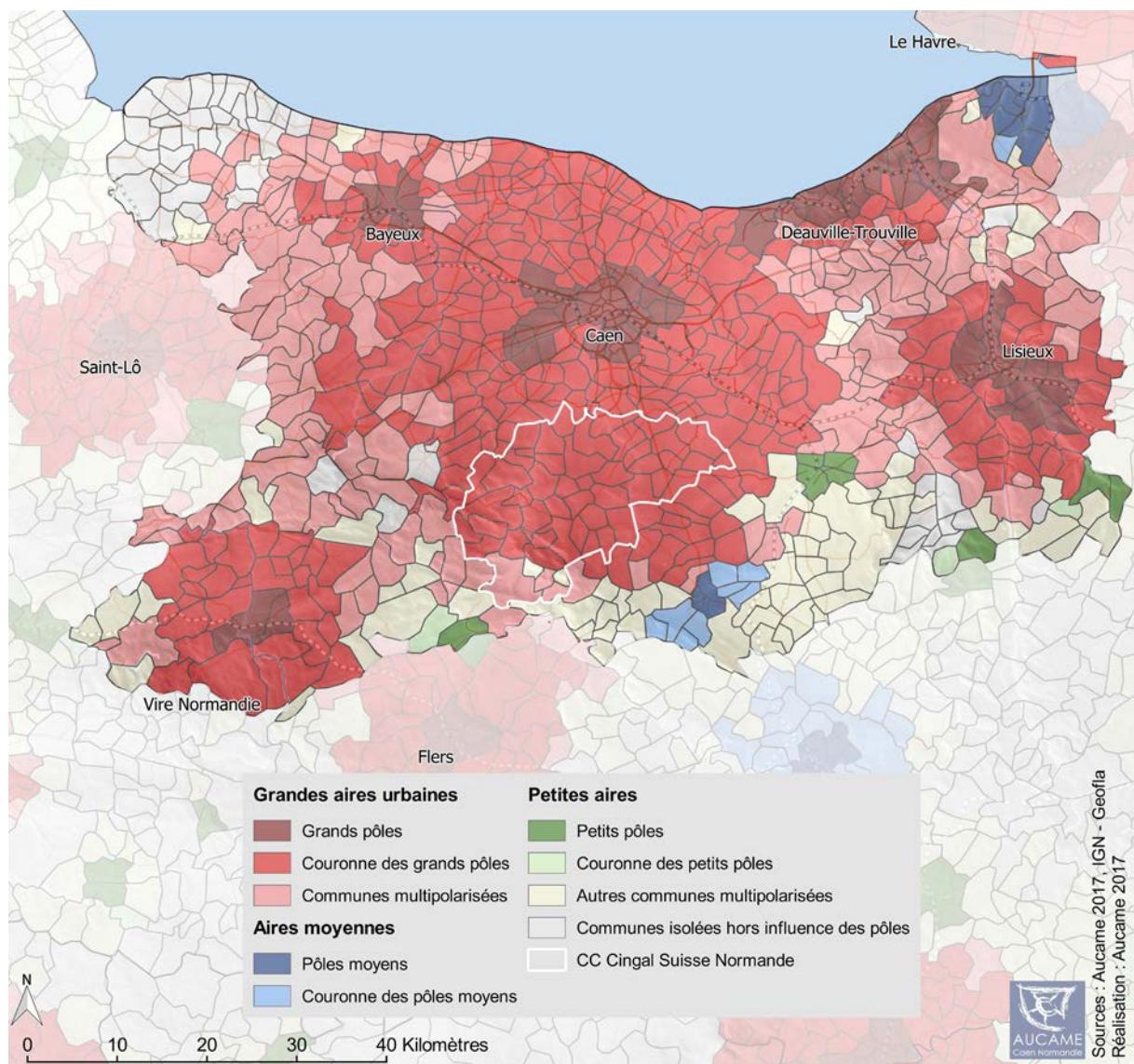
Annexes 28

Liste des cartes thématiques	28
Liste des commerces et services aux particuliers contenus dans la base permanente des équipements de l'INSEE	30

Dans le cadre de la préparation du contrat de ruralité, la communauté de communes Cingal - Suisse Normande a confié à l'AUCAME le soin de produire et de commenter des cartes destinées à appuyer les projets des communes éligibles. La présente publication dresse un diagnostic de la situation des communes et détermine leurs enjeux au regard des 6 volets du contrat de ruralité. Ce dernier a été signé le 29 juin 2017.



Les aires urbaines du Calvados



Le Cingal – Suisse Normande dans l'aire d'influence de l'agglomération caennaise.

Pour définir le caractère urbain et rural des communes, l'INSEE a identifié les unités urbaines qui forment le maillage urbain du territoire. Sur le plan statistique, une unité urbaine est constituée d'une commune (ville isolée) ou d'un ensemble de communes (agglomération urbaine) présentant une zone bâtie continue de plus de 2 000 habitants (pas de coupure de plus de 200 mètres entre 2 constructions). Selon cette approche, toute commune n'appartenant pas à une unité urbaine est considérée comme « rurale ».

Si l'on se réfère à cette définition, **toutes les communes du Cingal – Suisse Normande présentent un caractère « rural »** et sont éligibles au contrat de ruralité. Aucune commune ne forme par conséquent une unité urbaine sur le territoire.



L'aire urbaine de Caen

Situé au sud de Caen, le territoire est bordé à l'est par une grande plaine agricole et à l'ouest par la Vallée de l'Orne dont le parcours sinueux dessine de beaux paysages. Campagne agricole au riche passé minier et industriel, le Cingal – Suisse Normande bénéficie de la proximité de Caen (20 à 30 kms) dont la forte croissance périurbaine gagne progressivement le territoire. S'appuyant sur les nombreux villages maillant la campagne caennaise, la périurbanisation élargit l'aire d'influence de Caen et structure un bassin de vie de plus en plus vaste.

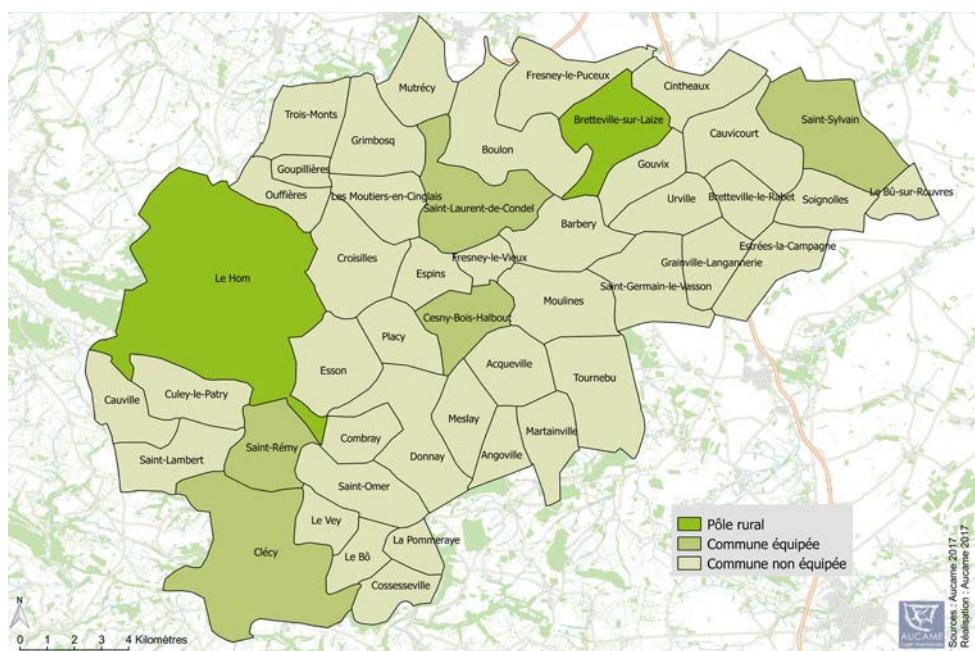
Pour apprécier l'ampleur de la périurbanisation en France, l'INSEE a hiérarchisé les unités urbaines en fonction du nombre d'emplois s'exerçant dans leur économie, puis a délimité le contour de leur couronne périurbaine au regard des déplacements domicile-travail. En Normandie, Caen apparaît comme un « grand pôle urbain » dont la couronne périurbaine est très étalée. Totalisant près de 210 000 habitants, 250 communes (avant la création des communes nouvelles) vivent dans l'aire d'influence de Caen, une population équivalente à celle de l'agglomération caennaise.

D'après l'INSEE, la quasi-totalité des communes du Cingal – Suisse Normandie font aujourd'hui partie de la couronne périurbaine de Caen, signe que l'avenir du territoire est étroitement lié à celui de l'ex-Capitale de la Basse-Normandie. Situées aux confins du territoire, Clécy, Cossesseville et Le Bô sont également attirées par Caen, mais aussi par Flers du fait de sa relative proximité (25 km environ). Le Vey et la Pommeraye apparaissent en revanche comme des « communes isolées » sur lesquelles l'influence de Caen et de Flers est très ténue.

L'armature urbaine du Cingal – Suisse Normande



La vie du territoire s'organise autour de deux pôles ruraux et de cinq communes globalement bien équipées.



L'armature urbaine du Cingal – Suisse Normande

L'armature urbaine définit la hiérarchie des villes et des bourgs sur le territoire. Dans le cadre de la préparation du futur PLH de Caen la mer et de la révision du SCOT de Caen-Métropole, l'AUCAME a identifié et caractérisé l'armature urbaine à l'échelle du département du Calvados. Les critères retenus concernent la population, le logement, l'emploi, les transports, le commerce, la santé, l'enseignement, les services à la population, le sport, la culture et les loisirs. Une cinquantaine d'indicateurs ont été retenus pour caractériser le rayonnement des communes sur le territoire. L'armature urbaine a été définie en croisant le degré de rayonnement des communes et le type d'espace auquel elles appartiennent (urbain, littoral, périurbain et rural).

Sur le territoire du Cingal – Suisse Normande, deux communes se distinguent et forment chacune un « pôle rural » concentrant emploi, commerces et services aux habitants, Le Hom et Bretteville-sur-Laize autour desquels s'organise en grande partie la vie du territoire. Cinq autres communes assurent

localement une fonction de relais du fait des équipements dont elles disposent, à savoir Saint-Sylvain à l'est, Saint-Laurent-de-Condé et Cesny-Bois-Halbout au centre, Saint-Rémy et Clécy au sud-ouest. Les autres communes du territoire possèdent peu de commerces et de services et apparaissent par conséquent comme des « communes non équipées » dans l'armature urbaine.

Enjeu pour le territoire

- > **Conforter le rôle de pôle de commerces et de services de proximité aux communes qui maillent et structurent l'armature urbaine, en veillant à préserver les équilibres territoriaux au sein de la communauté de communes.**



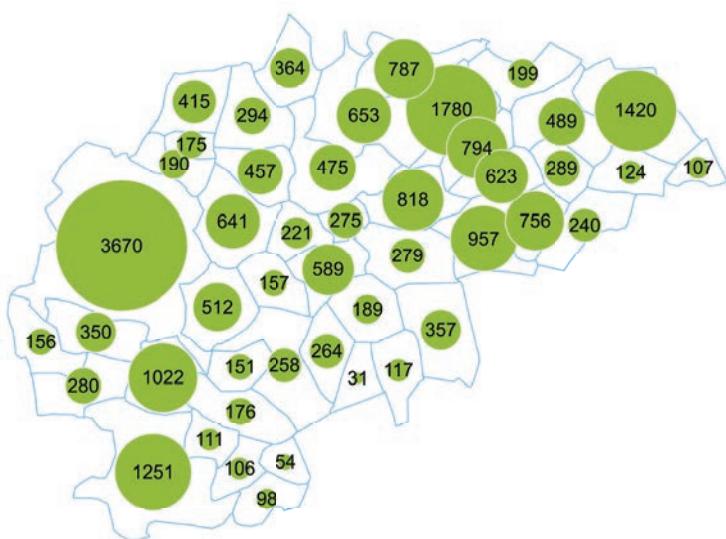
Communes éligibles au contrat de ruralité du territoire

Communes au 1 ^{er} janvier 2017	Communes au 1 ^{er} janvier 2015	AIRES URBAINES	Armature urbaine	Population 2014
Acqueville	Acqueville	Caen	Commune non équipée	189
Angoville	Angoville	Caen	Commune non équipée	31
Barbery	Barbery	Caen	Commune non équipée	818
Boulon	Boulon	Caen	Commune non équipée	653
Bretteville-le-Rabet	Bretteville-le-Rabet	Caen	Commune non équipée	289
Bretteville-sur-Laize	Bretteville-sur-Laize	Caen	Pôle rural	1 780
Cauvicourt	Cauvicourt	Caen	Commune non équipée	489
Cauville	Cauville	Caen	Commune non équipée	156
Cesny-Bois-Halboult	Cesny-Bois-Halboult	Caen	Commune équipée	589
Cintheaux	Cintheaux	Caen	Commune non équipée	199
Clécy	Clécy	Commune multipolarisée des grandes aires urbaines ¹	Commune équipée	1 251
Combray	Combray	Caen	Commune non équipée	151
Cosseville	Cosseville	Commune multipolarisée des grandes aires urbaines ¹	Commune non équipée	98
Croisilles	Croisilles	Caen	Commune non équipée	641
Culey-le-Patry	Culey-le-Patry	Caen	Commune non équipée	350
Donnay	Donnay	Caen	Commune non équipée	258
Espins	Espins	Caen	Commune non équipée	221
Esson	Esson	Caen	Commune non équipée	512
Estrées-la-Campagne	Estrées-la-Campagne	Caen	Commune non équipée	240
Fresney-le-Puceux	Fresney-le-Puceux	Caen	Commune non équipée	787
Fresney-le-Vieux	Fresney-le-Vieux	Caen	Commune non équipée	275
Gouillières	Gouillières	Caen	Commune non équipée	175
Gouvix	Gouvix	Caen	Commune non équipée	794
Grainville-Langannerie	Grainville-Langannerie	Caen	Commune non équipée	756
Grimbosq	Grimbosq	Caen	Commune non équipée	294
La Pommeraye	La Pommeraye	Commune isolée hors d'influence des pôles	Commune non équipée	54
Le Bô	Le Bô	Commune multipolarisée des grandes aires urbaines ¹	Commune non équipée	106
Le Bû-sur-Rouvres	Le Bû-sur-Rouvres	Caen	Pôle rural	107
Le Hom	Caumont-sur-Orne	Caen	Pôle rural	3 670
	Curcy-sur-Orne	Caen		
	Hamars	Caen		
	Saint-Martin-de-Sallen	Caen		
	Thury-Harcourt	Caen		
Le Vey	Le Vey	Commune isolée hors d'influence des pôles	Commune non équipée	111
Les Moutiers-en-Cinglais	Les Moutiers-en-Cinglais	Caen	Commune non équipée	457
Martainville	Martainville	Caen	Commune non équipée	117
Meslay	Meslay	Caen	Commune non équipée	264
Moulines	Moulines	Caen	Commune non équipée	279
Mutrécy	Mutrécy	Caen	Commune non équipée	364
Ouffières	Ouffières	Caen	Commune non équipée	190
Placy	Placy	Caen	Commune non équipée	157
Saint-Germain-le-Vasson	Saint-Germain-le-Vasson	Caen	Commune non équipée	957
Saint-Lambert	Saint-Lambert	Caen	Commune non équipée	280
Saint-Laurent-de-Condé	Saint-Laurent-de-Condé	Caen	Commune équipée	475
Saint-Omer	Saint-Omer	Caen	Commune non équipée	176
Saint-Rémy	Saint-Rémy	Caen	Commune équipée	1 022
Saint-Sylvain	Saint-Sylvain	Caen	Commune équipée	1 420
Soignolles	Soignolles	Caen	Commune non équipée	124
Tournebu	Tournebu	Caen	Commune non équipée	357
Trois-Monts	Trois-Monts	Caen	Commune non équipée	415
Urville	Urville	Caen	Commune non équipée	623
Total Cdc Cingal - Suisse Normande				23 721

¹ : Communes dans l'aire d'influence respective de Caen et de Flers.

Sources : Insee - Aucame

La population



Chiffres-clés

La surface

les **47** communes du territoire couvrent **388 km²**

La densité



En 2014, la densité de population du territoire est de **61** habitants /km²

(**112** à l'échelle de la Normandie).



En 2014,
la CDC Cingal – Suisse Normande compte

23 721 habitants,
soit une croissance de **9,6 %** en 6 ans
(près de 2 100 habitants supplémentaires
entre 2008 et 2014)

Près de **40 %** de la population vit dans les
5 principales communes du territoire :

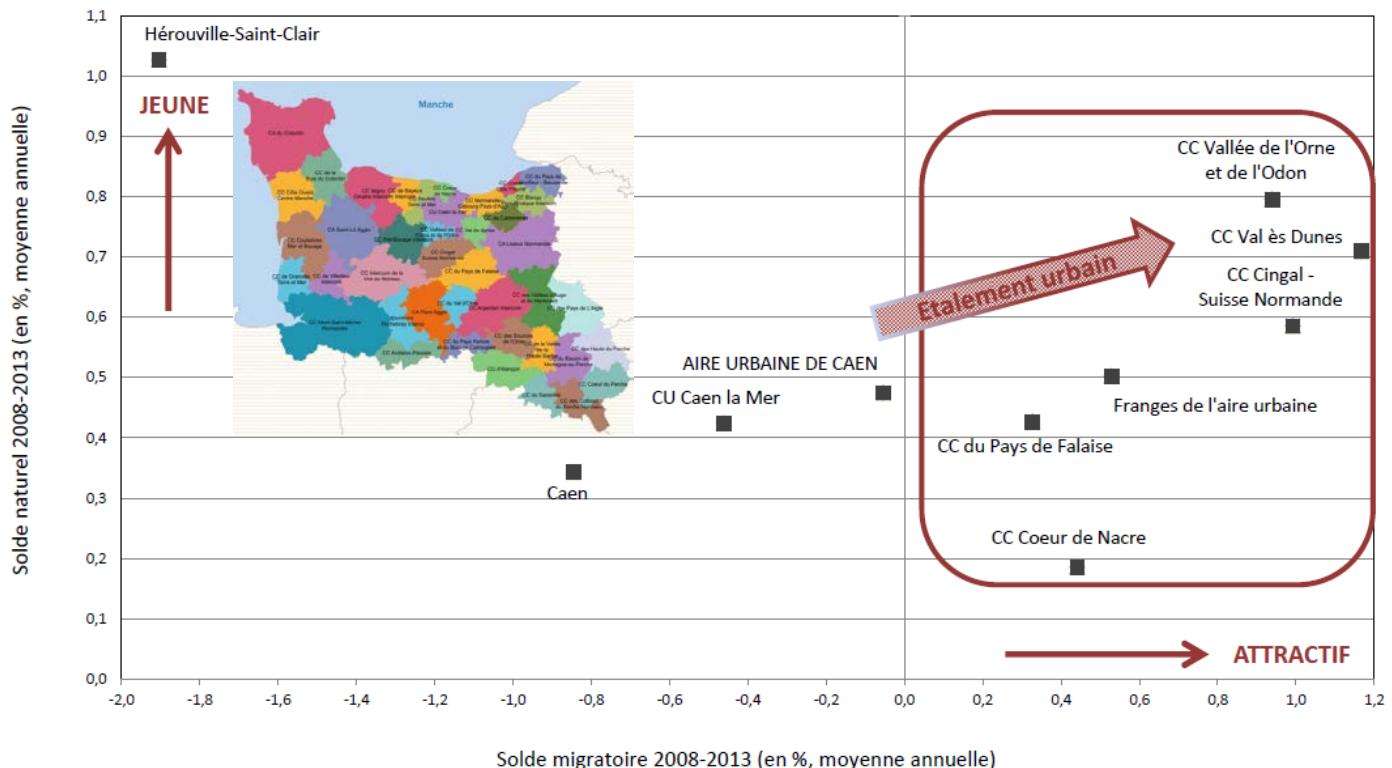
- Le Hom (16 % des habitants),
- Bretteville-sur-Laize (7 %),
- Saint-Sylvain (6 %),
- Clécy (5 %),
- et Saint-Rémy (4 %).

La population moyenne des **42** autres communes du territoire est de **340** habitants.



Volet 1 : attractivité du territoire

Dynamiques démographiques dans la région caennaise



Le territoire du Cingal – Suisse Normande bénéficie de la périurbanisation lointaine de Caen.

Les indicateurs du graphique



Marqueur de l'attractivité du territoire, **le solde migratoire** mesure l'écart entre les arrivées et les départs d'habitants.

Indicateur de jeunesse du territoire, le **solde naturel** mesure l'écart entre les naissances et les décès.

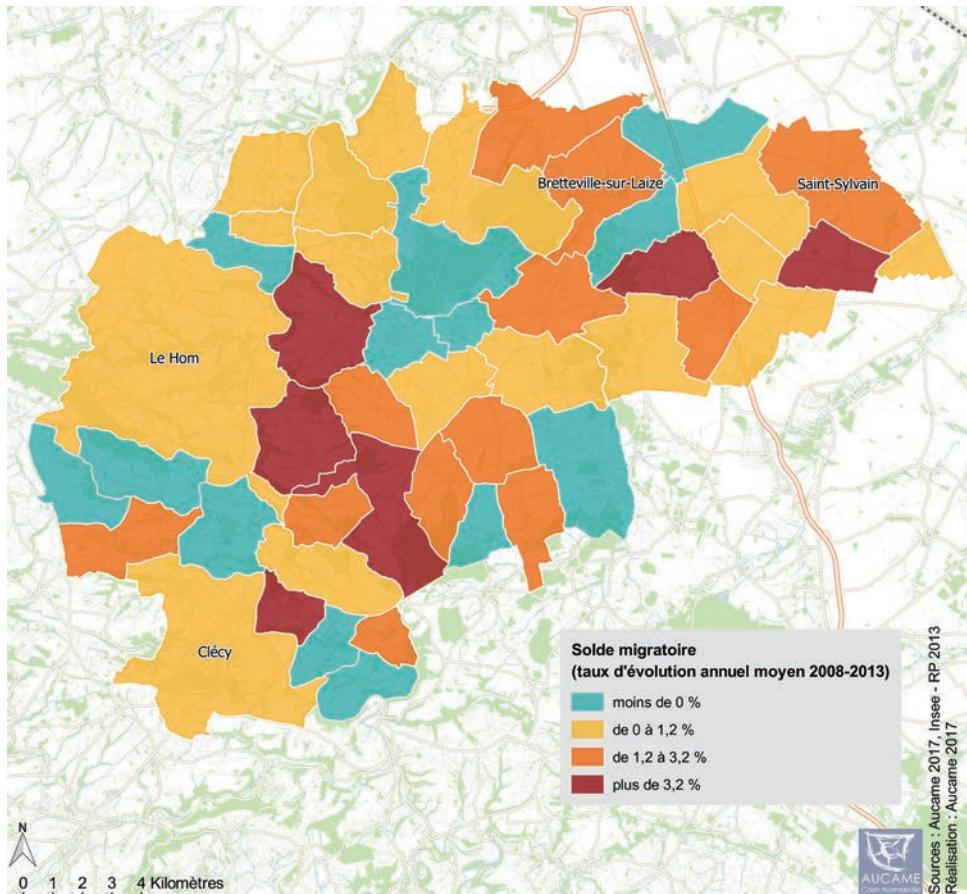


L'aire urbaine¹ de Caen affiche un léger déficit migratoire qui dénote une attractivité limitée de la région caennaise dans le Grand Ouest de la France. Au sein de l'aire urbaine, les mouvements de population sont relativement équilibrés. La périurbanisation est ainsi un jeu à somme nulle selon le principe des vases communicants : si un territoire gagne 1 habitant, un autre territoire en perd forcément 1. Le grand « perdant » est le cœur de l'agglomération de Caen. La périurbanisation se poursuit bien au-delà des frontières de Caen la mer, sur des espaces de plus en plus lointains qui bénéficient ainsi de l'arrivée de nouveaux habitants. La CDC Cingal – Suisse Normande fait partie des territoires les plus attractifs au sein de la couronne périurbaine de Caen.

Enjeu pour le territoire :

1- L'aire urbaine comprend l'unité urbaine de Caen et sa couronne périurbaine.

Attractivité résidentielle



Les trois-quarts des communes bénéficient de l'arrivée de nouveaux habitants.

La périurbanisation de Caen suscite l'arrivée de nombreuses familles avec enfants dont bénéficie l'ensemble du territoire. Cette installation de familles dynamise la population des communes qui les accueillent. La périurbanisation s'effectue en fait à deux échelles : à distance entre Caen et le Cingal – Suisse-Normande, à proximité entre les bourgs locaux et leur périphérie. Les communes situées autour des bourgs sont ainsi très attractives sur le plan résidentiel. Certaines d'entre-elles perdent néanmoins des habitants par migration. Ce déficit est souvent la conséquence d'une périurbanisation plus ancienne. L'arrivée de nouvelles familles rajeunit en effet la population des communes concernées, mais le départ des enfants à l'âge adulte pèse ensuite fortement sur leur démographie. En termes d'habitat, la croissance périurbaine suscite la restauration de maisons anciennes, mais aussi la construction de lotissements dispersés ou accolés aux villages.

Chiffres-clés



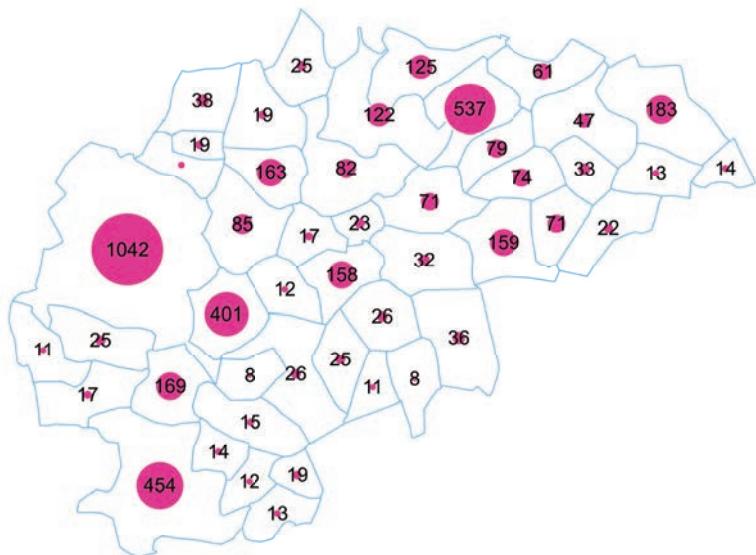
La population a progressé de **0,9 % par an** du fait des migrations entre 2008 et 2013.

(- 0,1 %
en Normandie)

Enjeux pour les communes :

- > Maintenir au minimum leur niveau de population en poursuivant la construction de logements neufs et en mixant propriétaires et locataires de façon à assurer un « turn-over » et une arrivée continue et maîtrisée de nouveaux habitants.
- > Adapter l'offre d'équipements et de services aux besoins des nouvelles populations.

Emploi



En 2013, la CDC Cingal – Suisse Normande compte 4 630 emplois dans son économie, plus de la moitié d'entre eux étant localisés dans 4 communes, Le Hom (23 % des emplois), Bretteville-sur-Laize (12 %), Clécy (10 %) et Esson (9 %). Cette dernière commune bénéficie de la présence du principal employeur du territoire, Inteva Products spécialisé dans la sous-traitance automobile.

En termes d'activité, le territoire est un espace de production agricole tourné vers l'élevage et les grandes cultures. En 2015, les exploitations agricoles concernent 16 % des établissements (10 % en Normandie). Fruit du passé, l'industrie est tou-

Enjeu pour le territoire :

- > Dynamiser l'économie dans le
sillage de la périurbanisation, en
particulier dans les pôles les plus
structurants du territoire en termes
d'emploi, de commerces, de
services et de transports.

Chiffres-clés



En 2015,
le territoire compte

3 120 salariés,

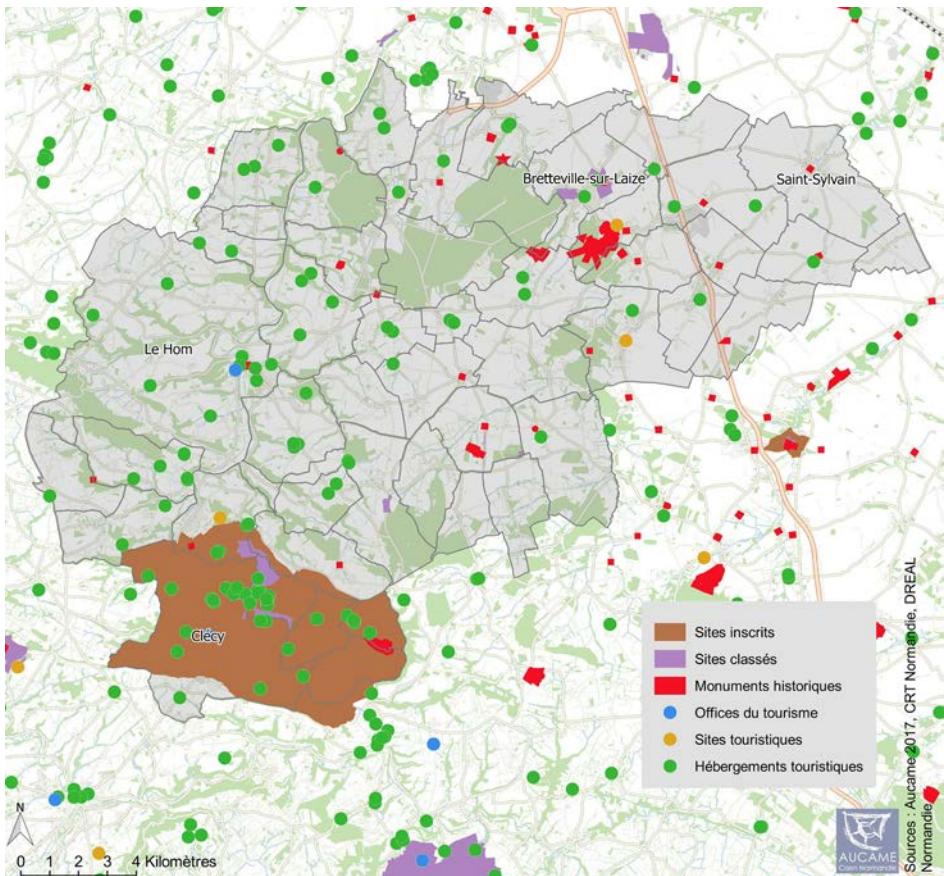
Le nombre de salariés a globalement progressé de **4 %** entre 2009 et 2015.

(- 3 % en Normandie)

jours présente et emploie aujourd’hui 24 % des salariés (19 % en Normandie). La construction est également un secteur très présent du fait de la périurbanisation, du tourisme et de la villégiature qui stimulent localement l’activité. Malgré cette orientation productive, le commerce et les services dominent malgré tout l’économie. En 2015, 62 % des salariés travaillent en effet dans le secteur tertiaire (73 % en Normandie).



Attractivité touristique



Pittoresque, la Suisse Normande est une destination prisée des promeneurs, sportifs et vacanciers.

Situé entre l'Orne et son affluent la Laize, le Cingal bénéficie de jolis paysages accidentés et boisés qui contrastent avec la plaine agricole bordant le territoire à l'est. En amont de Caen, la Vallée de l'Orne dessine un très joli parcours encaissé dont le cours d'eau, entre Clécy et Le Hom, est un espace de loisirs fréquenté. La voie verte en cours de réalisation est déjà un vrai succès en termes d'affluence et offre de belles perspectives de développement touristique. Pittoresque, la Suisse-Normande alterne de beaux horizons de collines et des parois rocheuses souvent abruptes dominant le cours de l'Orne. La région est une destination prisée des vacanciers en raison de son cadre naturel et de l'offre de loisirs très variée qui en font un pôle touristique et de plein-air majeur en Normandie. Fruit d'un passé prospère et industriel, le territoire possède de nombreux châteaux, manoirs, fermes et bâtiments agricoles de construction très soignée qui lui confère un patrimoine de qualité. L'attrait touristique de la Suisse Normande génère la présence de nombreux hébergements d'accueil concentrés surtout le long ou à proximité de la Val-

Chiffres-clés



En 2013,
les résidences secon-
daires représentent
5,9 % du parc de
logements.

(**17,8 %** dans le
Calvados).

Capacité d'accueil
en 2016 :

- > **Hôtels : 47** chambres
- > **Campings :**
184 emplacements

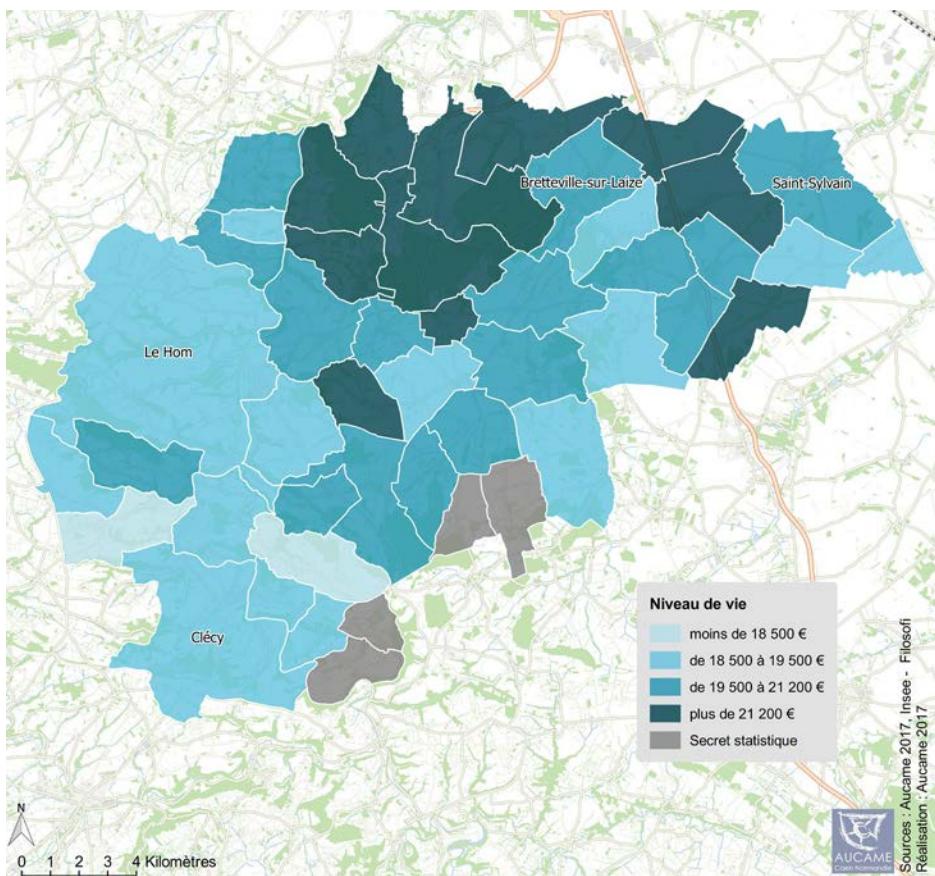
lée de l'Orne, en particulier à Clécy qui constitue le pôle touristique n°1 du territoire. Espace de villégiature, le territoire comptait 12 % de résidences secondaires en 1975. La proportion a baissé de moitié en l'espace de 40 ans, le nombre de résidences secondaires diminuant régulièrement d'an-née en année.

Enjeu pour le territoire :

- > **Valoriser le potentiel touristique et patrimonial pour favoriser le développement économique du territoire et l'offre de loisirs à destination des habitants et des caennais.**

Volet 2 : cohésion sociale

Revenus



Des revenus plus élevés dans les communes périurbaines les plus proches de Caen.

Le niveau de vie englobe l'ensemble des ressources des ménages (revenus, prestations sociales, retraites...) et tient compte de la structure familiale pour apprécier le pouvoir d'achat disponible. Sur le plan social, il existe une dichotomie entre le nord du Cingal, aux revenus plutôt élevés, et la Suisse-Normande où le niveau de vie est plus modeste. Cet écart est lié à la périurbanisation qui gradue le « profil social » des habitants en fonction de l'éloignement du pôle urbain. Le prix des terrains et des maisons tendant en effet à baisser au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville-centre, les ménages périurbains les plus modestes vont plutôt s'installer à distance pour accéder à la propriété. Les ménages plus aisés vont pouvoir au contraire s'implanter plus près de la ville, et par conséquent de leur lieu de travail, du fait de leurs ressources. Les flux de périurbanisation génèrent par conséquent une « spécialisation sociale » des espaces. Les écarts de revenus, moins marqués toutefois que dans le tissu urbain de Caen, sont liés aussi au caractère rural du territoire et au profil des habitants qui y vivaient avant-même l'arrivée de ménages périurbains. Les flux migratoires dynamisent les communes qui accueillent de nouveaux habitants, mais bouleversent les équilibres sociologiques au sein de la population.

Chiffres-clés



Le niveau de vie médian

des habitants s'élève à **19 964 €** en 2013. (**19 707 €** en Normandie).

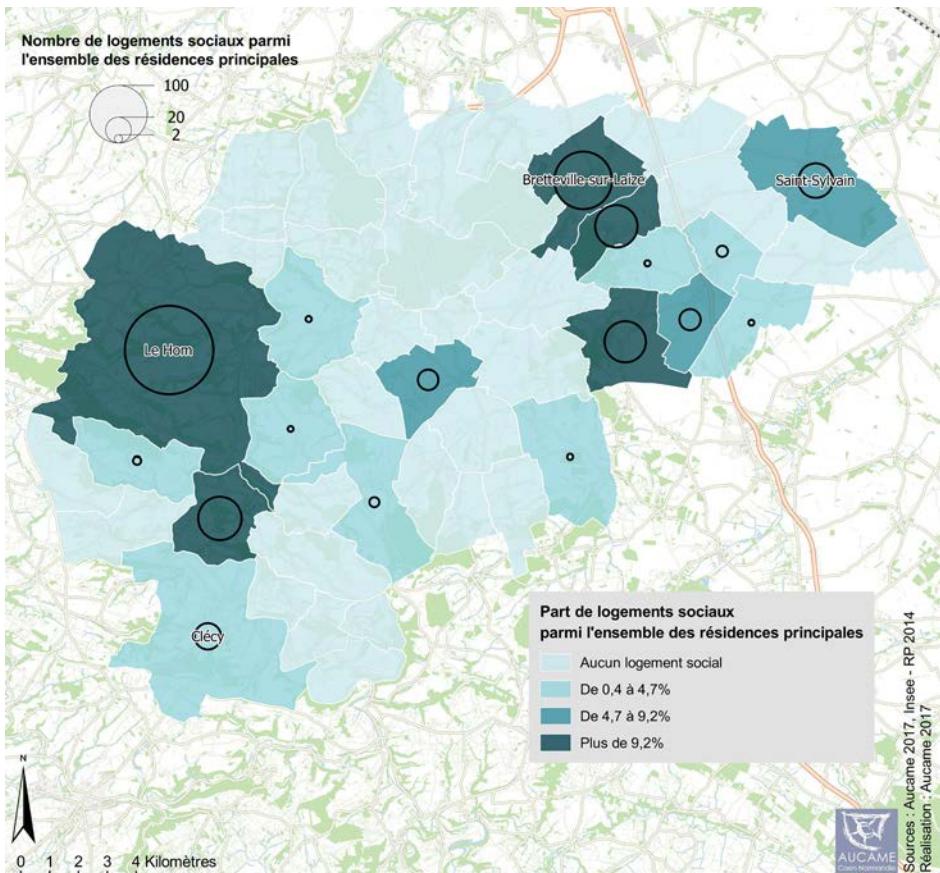
En 2013, l'écart de niveau de vie entre les « 10 % les plus riches » et les « 10 % les plus pauvres¹ » est de **2,5**. (**3,1** en Normandie).

1-Rapport entre le revenu minimal des « 10 % les plus riches » (9^{ème} décile) et le revenu maximal des « 10 % les plus pauvres » (1^{er} décile).

Enjeux pour les communes :

- > **Accueillir les ménages périurbains en garantissant un équilibre sociologique entre les habitants.**
- > **Diversifier le profil des nouveaux habitants pour garantir une meilleure mixité sociale.**

Logement social



Chiffres-clés



En 2014, **596** logements sociaux¹, soit **6,4 %** des résidences principales.

(18,3 % en Normandie).

1-Logements HLM loués vides d'après le recensement de la population.

En 2014, le Cingal – Suisse-Normande compte 596 logements sociaux, soit 6 % des résidences principales du territoire. La proportion est beaucoup plus élevée sur l'ensemble de la Normandie, 18 % des ménages vivant dans un logement HLM. Cet écart est lié au caractère rural du territoire, le parc social étant surtout concentré dans les agglomérations urbaines. En croissance de 3 % au niveau régional, le parc de logements HLM est resté stable au sein du Cingal – Suisse-Normande entre 2009 et 2014.

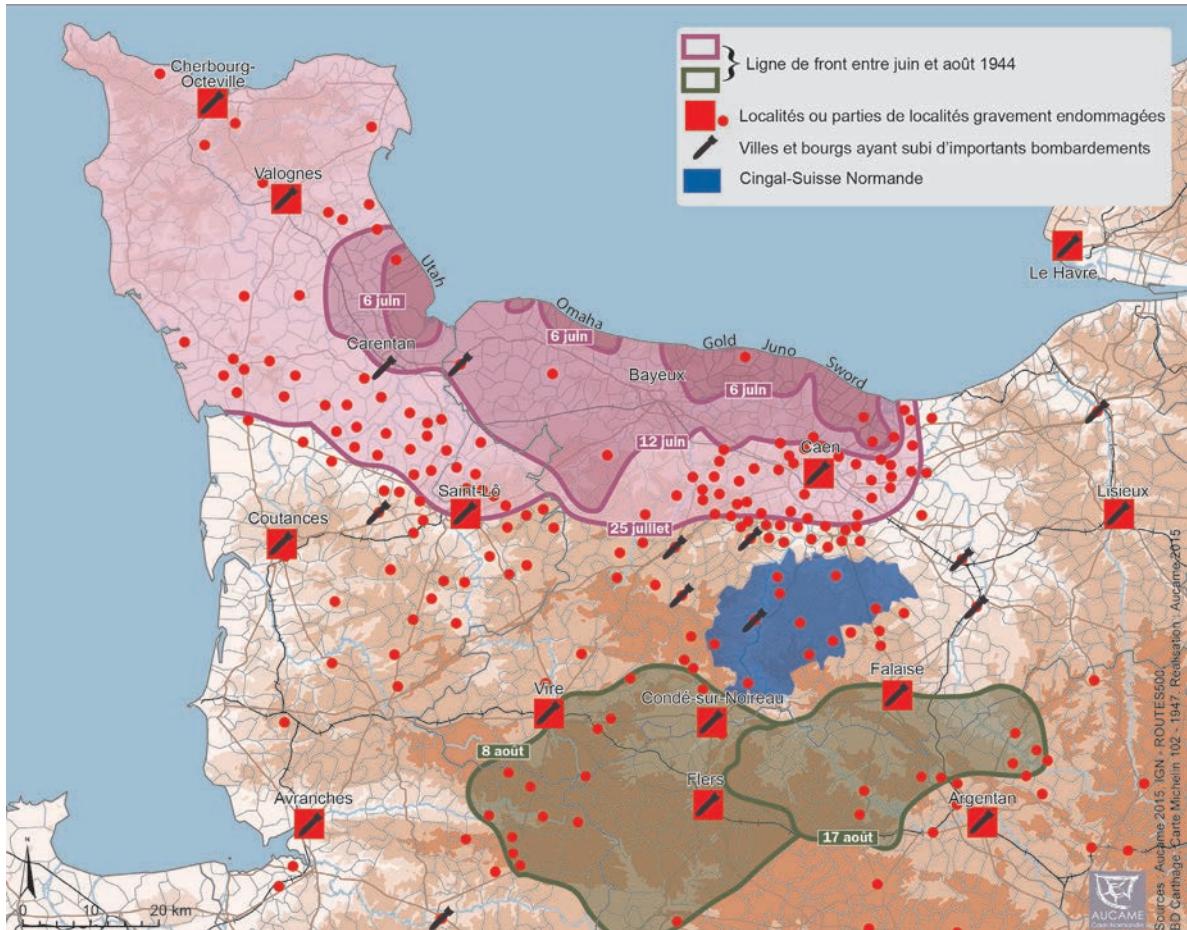
Géographiquement, les logements HLM sont surtout localisés dans les pôles maillant le territoire, en tout premier lieu Le Hom (40 % du parc social total) et Bretteville-sur-Laize (17 %) qui dominent l'armature urbaine. Trois autres communes se démarquent également, Saint-Rémy (10 % du parc), Gouville (9 %) et Saint-Germain-le-Vasson (9 %). Dans les 5 communes précédentes, 15 % environ des ménages vivent dans un logement social. En dehors de ces pôles, 4 communes disposent entre 10 et 40 logements sociaux (Saint-Sylvain, Clécy, Grainville-Langannerie et Cesny-Bois-Halbout) et 38 n'en possèdent pas ou pratiquement pas (4 communes sur 5).

Enjeux pour les communes :

- > Développer le logement locatif social pour favoriser les parcours résidentiels, en particulier ceux des jeunes, sur le territoire.
- > Développer les services aux habitants à proximité des logements sociaux.

Volet 3 : revitalisation des bourgs-centres

Les villes détruites pendant la bataille de Normandie



De nombreux bourgs et villages détruits au cours des combats de la bataille de Normandie.

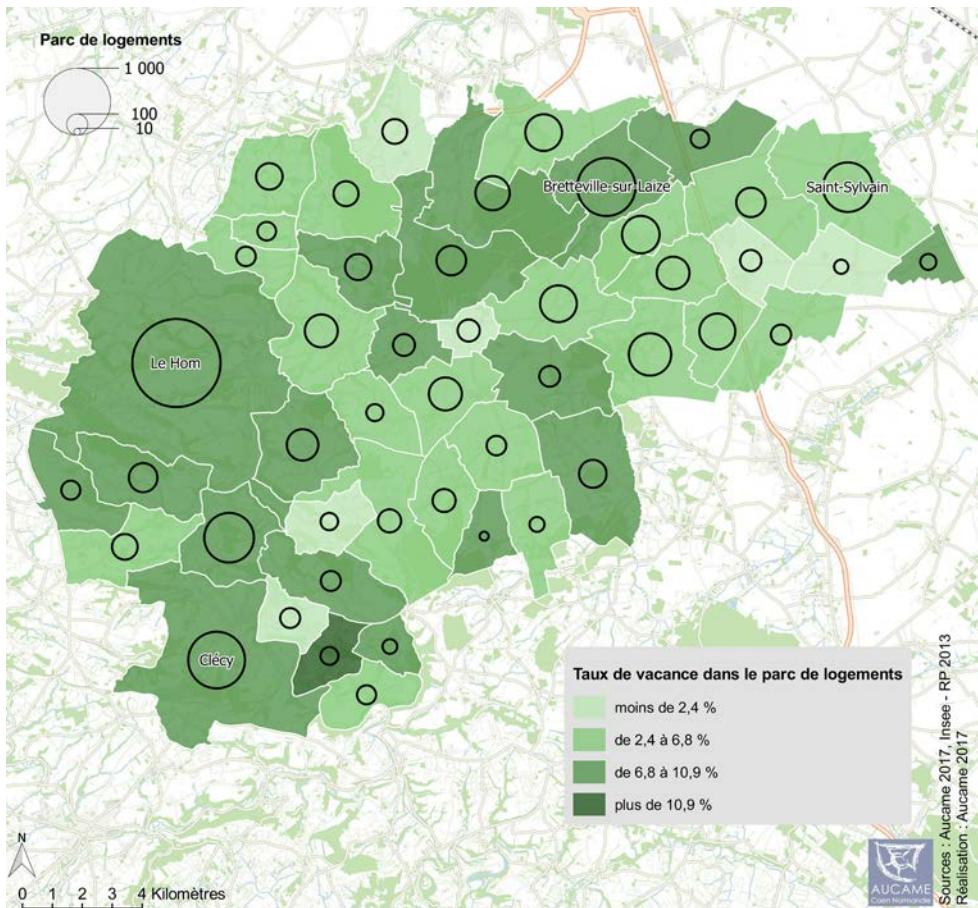
Située à proximité des plages du Débarquement, Caen a subi de nombreux bombardements et a fait l'objet d'intenses combats. La plaine de Caen a été le théâtre de terribles affrontements qui ont permis de fixer les troupes allemandes sur cette partie du front, facilitant la percée des alliés américains dans la Manche. Le Cingal – Suisse Normande n'a pas été épargné et a fait l'objet de nombreux combats qui ont ruiné une partie des bourgs et villages du territoire. Bretteville-sur-Laize et Thury-Harcourt, les deux principaux pôles du secteur, ont été ainsi presque entièrement détruits, comme en témoignent les ruines préservées du château de Thury-Harcourt. Le territoire s'est relevé de ses ruines, mais il hérite aujourd'hui d'un patrimoine de la Reconstruction plutôt vieillissant qui affecte l'attractivité des bourgs-centres et des coeurs de villages concernés.



Enjeu pour les communes :

- > **Requalifier et réhabiliter les centres reconstruits des bourgs et villages du territoire.**

Vacance

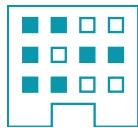


Un taux de vacance relativement élevé.

Le taux de vacance est un indicateur d'attractivité globale du parc de logements. Une valeur peu élevée révèle en général une tension sur le marché de l'habitat. A contrario, une valeur élevée dénote une difficulté à trouver des occupants. Un taux de vacance minimal de 5 % est considéré comme nécessaire pour garantir une fluidité du marché.

En constante croissance depuis le milieu des années 2000, la vacance concerne aujourd'hui près de 7 % du parc du Cingal – Suisse-Normande, la proportion étant supérieure dans de nombreuses communes du fait de la vétusté d'une partie des logements. C'est le cas en particulier des bourgs de Bretteville-sur-Laize et de Thury-Harcourt qui héritent d'un patrimoine conséquent de la Reconstruction. Dans ces communes, la construction de pavillons neufs en périphérie déqualifie une partie du parc situé en centre-bourg. Dans certaines communes plutôt enclavées, la valeur élevée du taux de vacance révèle une certaine dévitalisation des bourgs et villages concernés.

Chiffres-clés



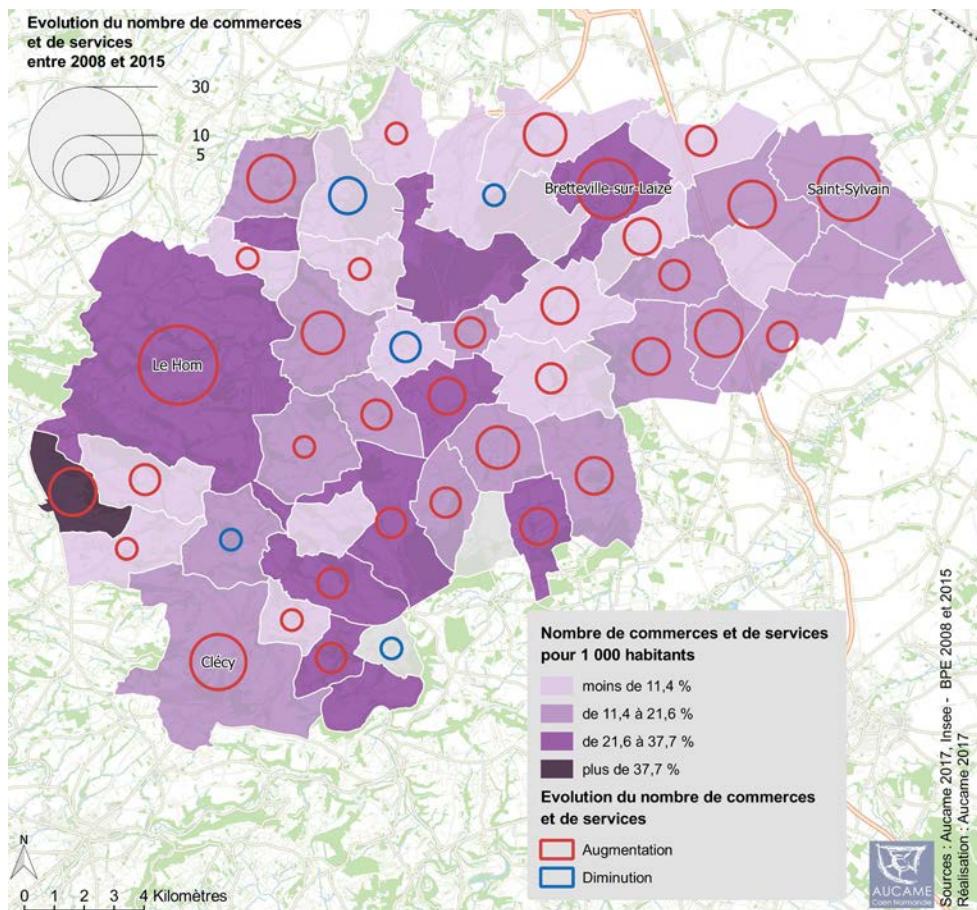
En 2013, **6,8 %**
des logements
sont vacants.

(7,3 %
en Normandie).

Enjeu pour les communes :

- Équilibrer la croissance résidentielle des communes en diversifiant l'offre de logements et en proposant des formes d'habitat adaptées aux cycles et modes de vie des habitants.

Commerces et services à la population



La périurbanisation favorise le développement des commerces et des services à la population dans la plupart des communes.

Caen constitue un pôle majeur de commerces et de services à la population dont le rayonnement dépasse largement les limites de son agglomération. Le centre urbain et les zones commerciales situées au pourtour de la ville exercent une forte attractivité, leur zone de chalandise touchant une grande partie des habitants du Cingal - Suisse-Normande. Les bourgs les plus importants du territoire exercent cependant une fonction de proximité et constituent des pôles de commerces et de services fréquentés localement par les habitants. D'une manière générale, les communes du territoire sont globalement peu équipées, mais l'arrivée de nouveaux habitants accroît les besoins et suscite le développement de commerces et de services de proximité en leur sein. Si la progression est réelle, les communes ne sont pas en capacité de répondre aux besoins croissants de la population et doivent s'associer par conséquent pour unir leurs forces. Au sein des bourgs, le développement de zones commerciales en périphérie affaiblit le commerce de proximité dans le centre et peut à terme peser sur l'attractivité globale des communes.

Chiffres-clés



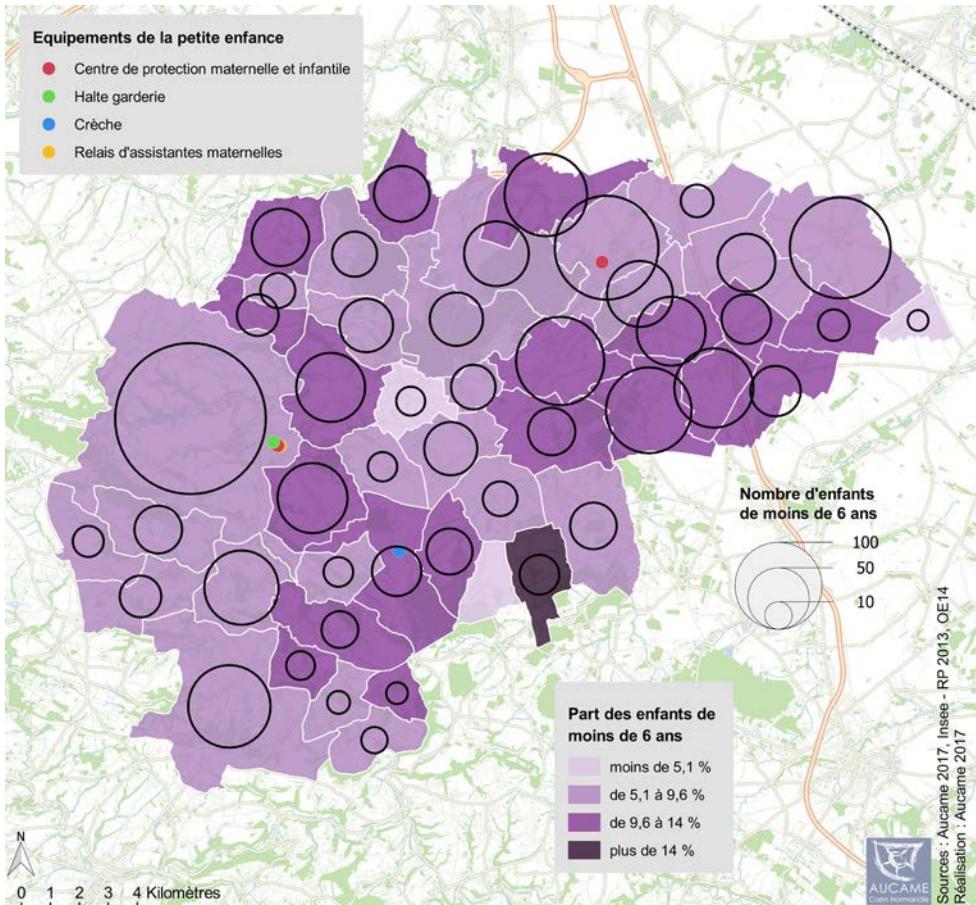
En 2015,
les communes
comptent en
moyenne **18**
commerces et
services à la
population pour
1 000 habitants.

(22 dans
le Calvados).

Enjeux pour les communes :

- > Garantir sur tout le territoire une offre équilibrée et diversifiée de commerces et de services de proximité.
- > Privilégier l'implantation des commerces et des services de proximité au cœur des bourgs et des villages pour dynamiser le centre et créer un pôle de vie.

Petite enfance



L'arrivée de familles avec enfants dynamise la démographie et stimule la natalité dans les espaces périurbains.



L'installation de familles avec enfants favorise la croissance démographique et stimule la natalité dans les communes périurbaines. Les parents étant le plus souvent biactifs et travaillant loin de leur domicile, la périurbanisation induit des besoins forts et rapides en matière de services petite enfance. Or, il existe peu de structures d'accueil collectif de la petite enfance sur le territoire, les seuls équipements se situant dans les bourgs de Thury-Harcourt et de Bretteville-sur-Laize, et sur la commune de Donnay qui dispose d'une crèche. Les gardes d'enfants reposent principalement sur l'offre de nourrices en activité, la désynchronisation du lieu d'habitation et du lieu de travail des parents générant des contraintes d'horaires inhérentes aux ménages périurbains.

Chiffres-clés

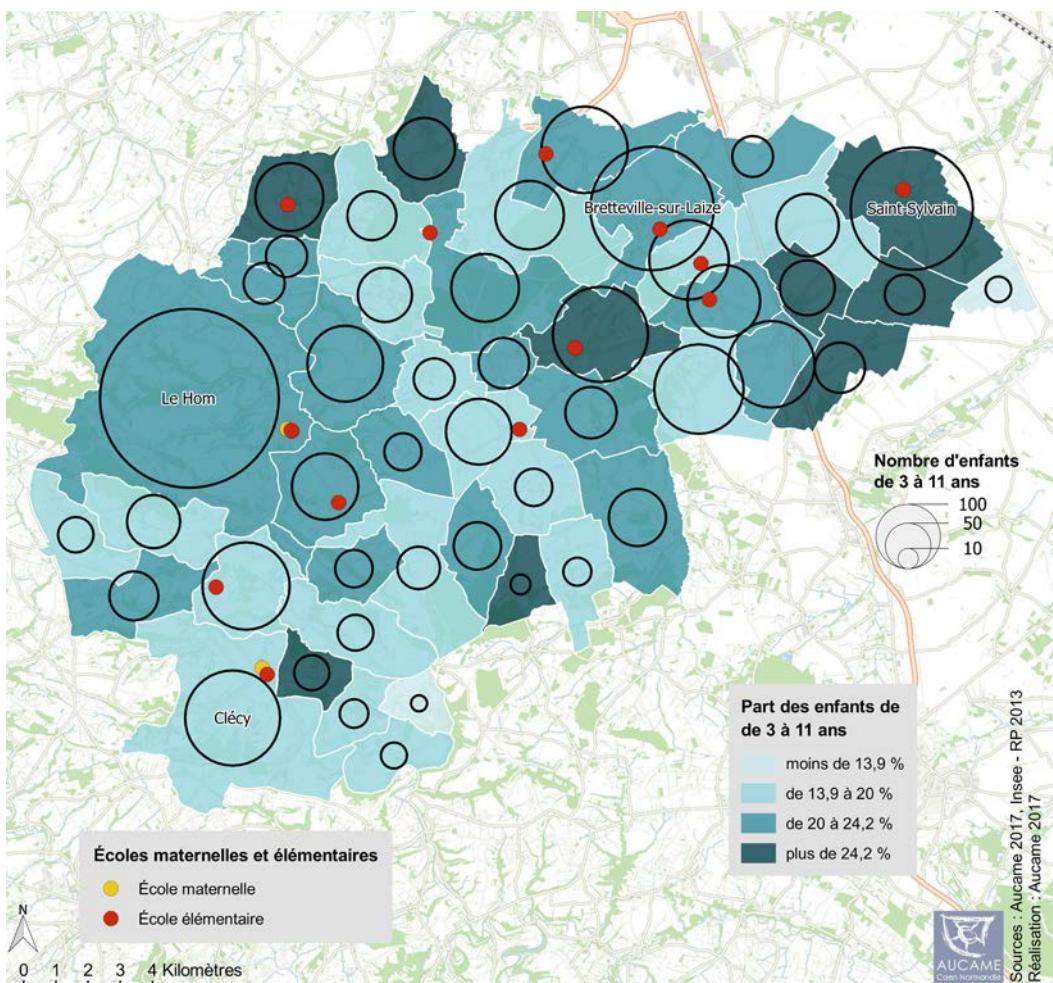
 Le nombre annuel moyen de naissances s'élève à **328** bébés entre 2008 et 2013.
La natalité a progressé de **16 %** par rapport à la période 1999-2008. (- **3 %** dans le Calvados).

Sources : Aucame 2017, Insee - RP 2013, OE14
Réalisation : Aucame 2017

Enjeu pour le territoire :

- > Développer et diversifier l'offre de services d'accueil pour les jeunes enfants.

Enseignement primaire



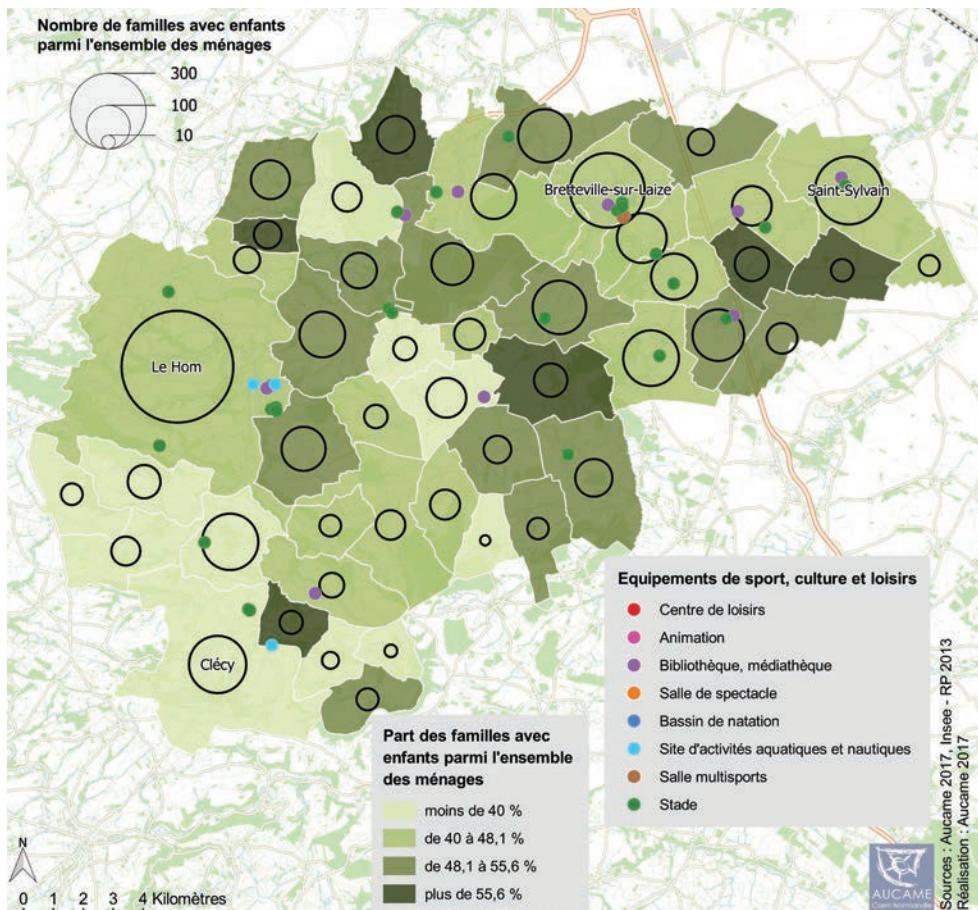
La périurbanisation influe sur les effectifs scolaires en classes maternelles et primaires.

L'arrivée de familles avec enfants augmente les effectifs scolaires en milieu périurbain et permet de consolider l'activité des écoles maternelles et élémentaires. Au sein du territoire, le nombre d'enfants âgés de moins de 14 ans a augmenté de 14 % entre 2008 et 2013, alors que l'évolution est restée stable dans le Calvados. Au sein du Cingal – Suisse-Normande, un quart seulement des communes possèdent une classe primaire, un maillage limité induisant de forts déplacements sur le territoire. Une partie importante des habitants travaillant dans l'agglomération caennaise, les horaires scolaires des enfants ne sont pas toujours compatibles avec ceux des parents, induisant des besoins spécifiques de garde d'enfants en début et fin de journée.

Enjeu pour le territoire :

- > Pérenniser l'offre scolaire de proximité et développer les services périscolaires pour accueillir les enfants des familles périurbaines.

Familles



Les familles très présentes en périphérie des pôles les mieux équipés du territoire.

L'installation de nouvelles familles sur le territoire accroît les besoins de services culturels et de loisirs en faveur des enfants, des jeunes, mais aussi des parents. Les principaux équipements sont localisés dans les pôles les plus importants, mais aussi dans quelques communes rurales de façon éparses. Les stades sportifs et, dans une moindre mesure, les bibliothèques-médiathèques sont les équipements les plus répandus au sein du territoire. Les communes les moins bien dotées se situent à l'interface du Cingal et de la Suisse-Normande. L'accès aux équipements induit de forts déplacements au sein du territoire, mais aussi en direction de Caen du fait de la grande diversité d'activités sportives, culturelles et de loisirs présentes dans l'agglomération. Cette mobilité pose la question de la desserte des communes équipées à proximité et à plus longue distance entre Caen et le Cingal – Suisse-Normande.

Chiffres-clés



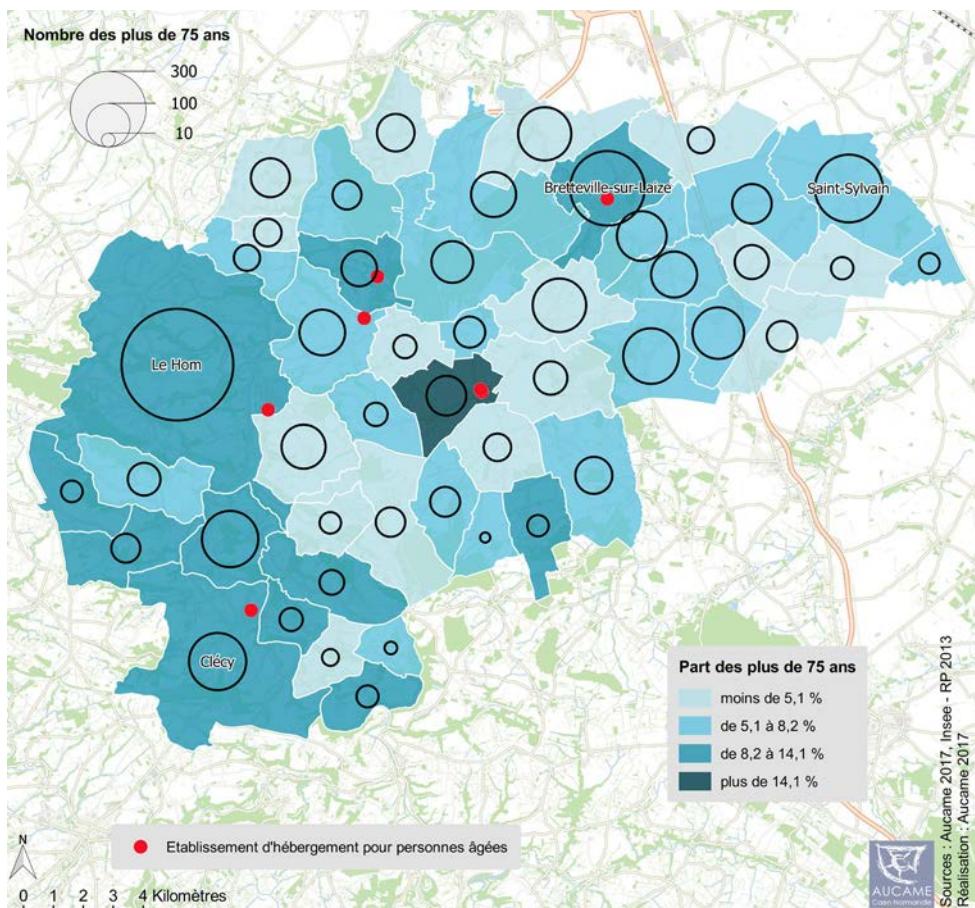
En 2013,
les familles
avec enfants
représentent **45 %**
des ménages.

(36 %
en Normandie).

Enjeux pour le territoire :

- > Développer une offre de services adaptée pour les familles et favoriser l'accès aux équipements de proximité et à distance par des infrastructures et un réseau de transports collectif adapté.
- > Mutualiser les équipements de façon à diversifier les usages et mieux satisfaire les besoins des habitants.

Vieillissement



Une population plus âgée côté Suisse Normande.

La population du Cingal – Suisse Normande croît régulièrement depuis une quarantaine d'année du fait de l'arrivée de nouveaux habitants et de la natalité générée par ces nouvelles familles. Le vieillissement de population, inéluctable avec l'allongement régulier de la durée moyenne de vie et l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du « baby-boom », est ainsi ralenti du fait de la jeunesse des nouveaux arrivants. Malgré cela, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans a progressé de 18 % entre 2008 et 2013, un vieillissement endogène sensiblement plus marqué que dans le Calvados (+ 17 %). Localement, la population est globalement plus âgée en Suisse-Normande que dans le Cingal, mais le vieillissement est néanmoins plus rapide dans cette dernière partie du territoire du fait de l'installation périurbaine ancienne de certains habitants. L'augmentation du nombre de seniors dans les années à venir va générer des besoins importants en matière de services, en particulier en faveur des personnes les plus âgées où les conditions de vie sont les plus difficiles.

Chiffres-clés



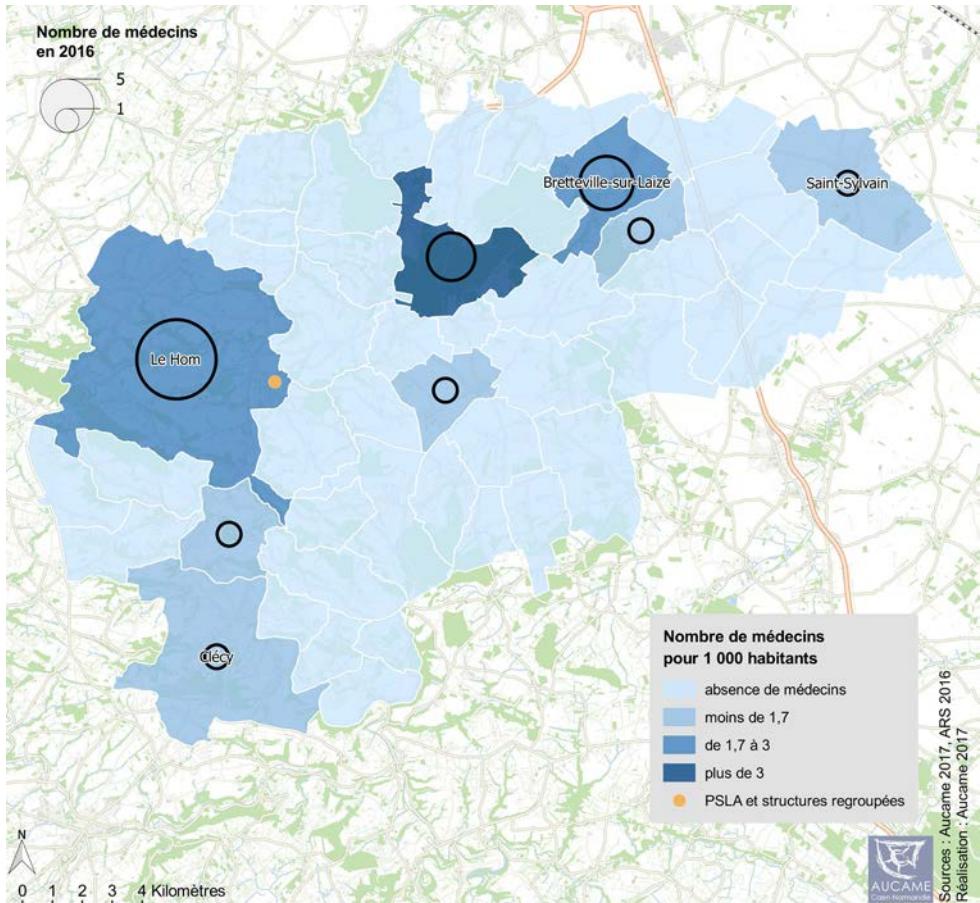
En 2013,
8 % des habitants
ont plus de 75
ans.

(10 %
dans le Calvados).

Enjeu pour le territoire :

- > Accompagner le vieillissement de la population en proposant des services spécifiques en faveur des personnes âgées.

Santé



Une faible densité médicale.

Sur le territoire, les services de santé sont très présents dans les villes les plus importantes, en particulier à Caen dont le rayonnement dépasse largement les limites de son bassin de vie. En milieu rural et périurbain, l'offre de santé est plutôt limitée, réalité à laquelle n'échappe pas le Cingal – Suisse-Normande. Sur le territoire, les médecins sont surtout localisés dans les bourgs de Thury-Harcourt (qui bénéficie notamment d'un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire), Bretteville-sur-Laize et Saint-Laurent-de-Condel, mais aussi dans une moindre mesure à Clécy, Saint-Rémy, Cesny-Bois-Halbout, Gouville et Saint-Sylvain. Dans les années à venir, la faible densité médicale et les difficultés à attirer des médecins dans les espaces les plus éloignés des villes laissent entrevoir des difficultés pour satisfaire les besoins primaires de la population et faire face au surcroît de demande inhérent au vieillissement de la population. Ce défi touche l'ensemble de la Normandie et crée des tensions en matière d'accès aux soins (distance géographique et délais d'attente pour obtenir un rendez-vous).

Chiffres-clés



En 2015,
le territoire compte
en moyenne
1,1 médecin
pour 1 000
habitants

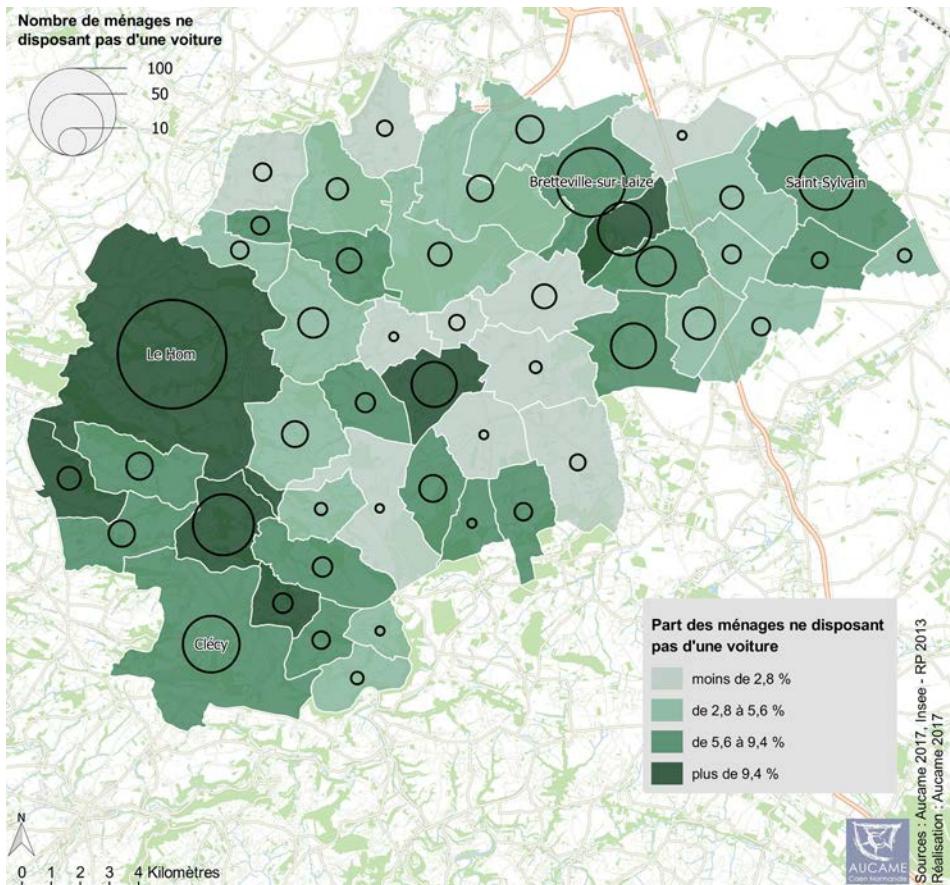
(3,3 dans le
Calvados).

Enjeu pour le territoire :

- > Renforcer l'offre de soins de santé de proximité et favoriser une bonne desserte médicale pour tous les habitants.

Volet 5 : mobilités locales et accessibilité au territoire

Mobilité



La périurbanisation induit une forte dépendance à l'automobile.

La concentration des activités économiques et des services dans l'agglomération caennaise induit une forte dépendance à l'automobile dans les espaces périurbains. Près de 70 % des actifs qui résident dans le Cingal - Suisse Normande travaillent ainsi en dehors du territoire. A l'inverse, un tiers des actifs qui travaillent sur le territoire habitent à l'extérieur. Les déplacements générés sont sources de nuisances (pollution, émissions de gaz à effet de serre, bruit, engorgement aux heures de pointe aux portes de l'agglomération caennaise) et pèsent lourdement sur le budget des ménages concernés. La forte présence de personnes âgées et d'habitants aux revenus plutôt modestes expliquent la part relativement élevée de personnes sans voiture en Suisse-Normande et dans certaines parties du Cingal, une ampleur qui révèle sans doute une difficulté d'accès aux commerces et aux services dans le quotidien. Sur le plan climatique, les contraintes énergétiques vont conduire à développer les modes actifs, en particulier le vélo dont le succès de la voie verte le long de la Vallée de l'Orne laisse entrevoir de bonnes perspectives, mais aussi de nouveaux modes de transports qui vont inciter le territoire à s'équiper en bornes d'approvisionnement adaptées.

Chiffres-clés

En 2013,
7 % des habitants
ne possèdent pas de
voiture.

(16 %
en Normandie).

Enjeux pour le territoire :

- > Privilégier la construction de nouveaux logements à proximité des pôles d'emplois et dans les secteurs desservis par les transports collectifs pour limiter l'usage de la voiture.
- > Limiter l'impact environnemental et spatial des déplacements en favorisant l'usage des modes actifs (vélo, marche à pied etc.), des transports publics et des véhicules propres.
- > Améliorer les déplacements en direction de l'agglomération caennaise en privilégiant des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (transports collectifs, covoiturage etc.).

Rénovation thermique

Chiffres-clés

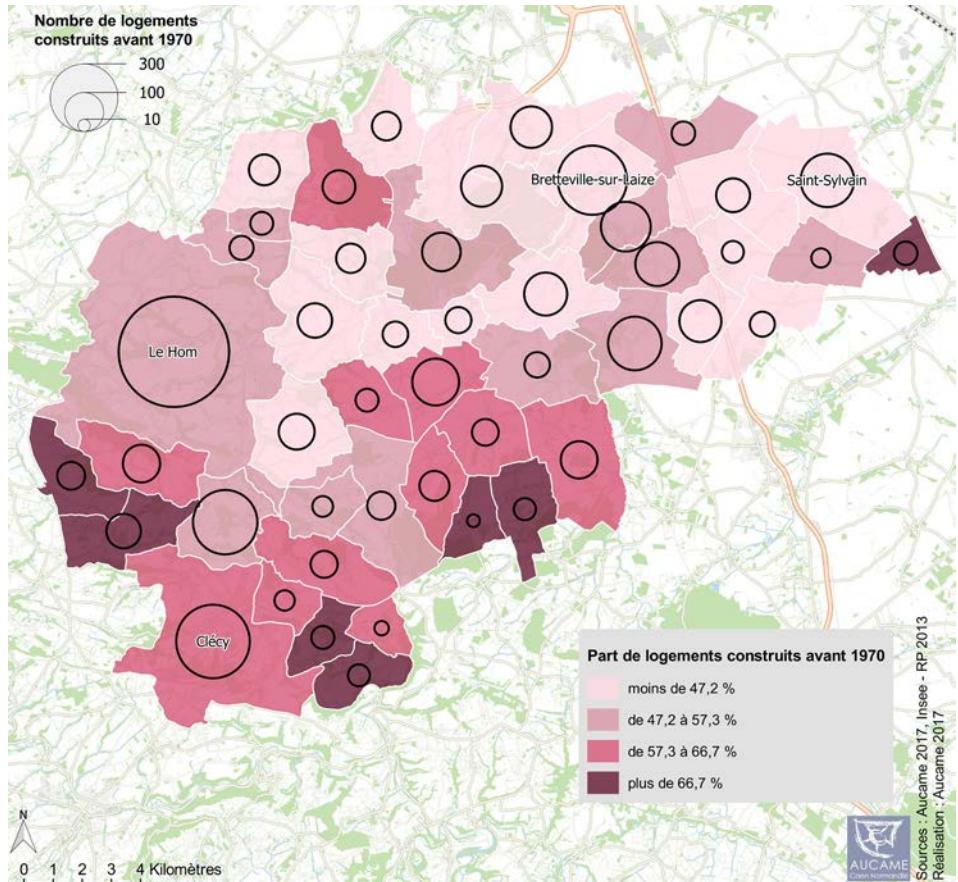


En 2013,
45 % des logements
ont été construits
avant 1970.

(51 %
en Normandie)

Enjeux pour le territoire :

- > Investir dans l'**efficacité énergétique** des bâtiments.
- > Développer l'**économie en valorisant les ressources naturelles et les aménités du territoire.**

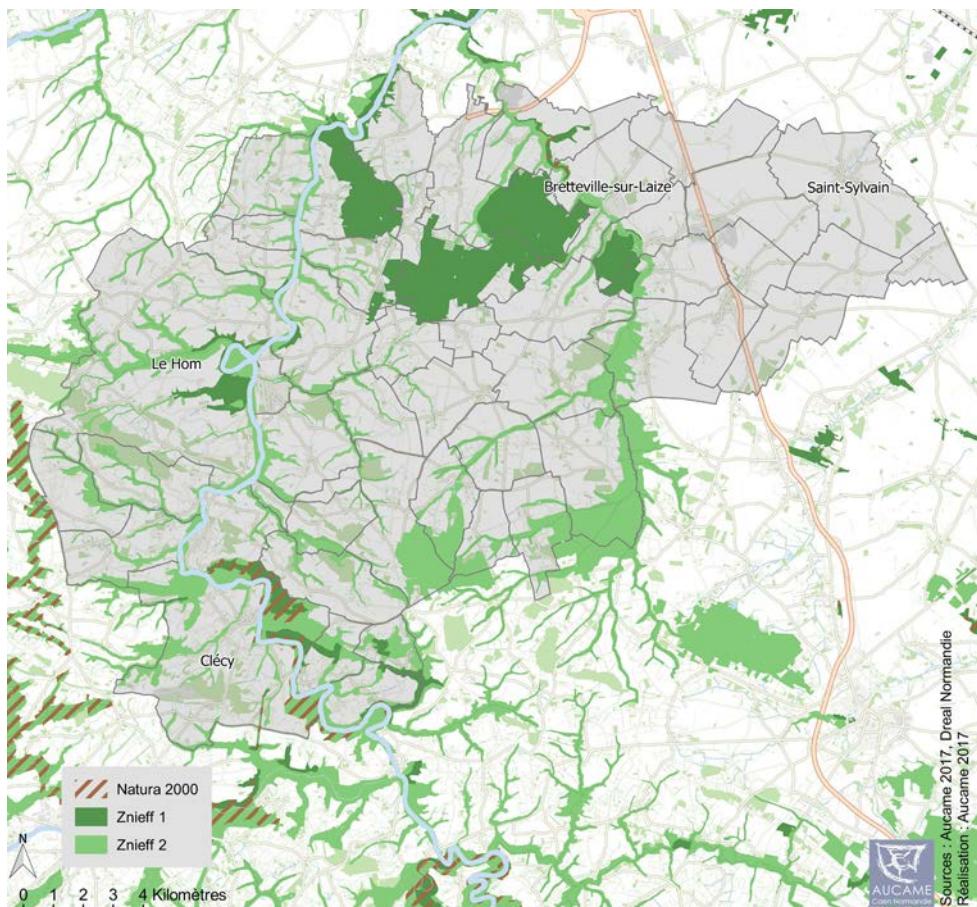


La rénovation thermique du patrimoine ancien ou reconstruit constitue un enjeu fort et une opportunité pour l'avenir du territoire.

Au sein de la communauté de communes, 45 % des logements ont été bâti avant 1970, le parc se situant dans les principaux bourgs et sur l'ensemble des communes rurales du territoire. Les bâtiments concernent de l'habitat ancien, mais aussi du patrimoine de la Reconstruction bâti au cours des années de l'après-guerre. Ces logements, parfois vétustes, ne répondent plus vraiment aux attentes des habitants et vont devoir faire l'objet d'importants travaux de rénovation sur le plan notamment thermique pour réduire les consommations d'énergie. Au nord du territoire, le parc est globalement plus récent du fait de l'attractivité résidentielle générée par la proximité de Caen. La périurbanisation a en effet induit d'importantes vagues de constructions pavillonnaires. A l'avenir, les contraintes financières et climatiques vont exiger d'importants investissements, en particulier dans les bâtiments publics pour réduire les coûts de fonctionnement et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Sur le plan économique, les ressources naturelles du territoire ont suscité un fort développement des activités agricoles, industrielles et minières dont beaucoup ont disparu aujourd'hui (mines de fer, moulins, tanneries et métallurgie). Les richesses naturelles et les aménités dont bénéficient le Cingal et la Suisse-Normande favorisent l'attractivité touristique et résidentielle du territoire, mais offrent aussi de fortes potentialités d'activités et d'emplois dans le contexte de transition écologique et énergétique qui s'annonce.

Espaces naturels



Un territoire agricole riche en espaces naturels.

Situé entre la plaine de Caen à l'est et la Vallée de l'Orne à l'ouest, le Cingal – Suisse Normande bénéficie d'une grande diversité d'espaces naturels qui façonnent ses paysages et contribuent à son attractivité touristique et résidentielle. L'eau est une source importante de développement par l'attrait qu'elle exerce et l'équilibre écologique qu'elle confère. La nature fait du territoire un espace de loisirs et de ressourcement pour les vacanciers et les caennais (Vallée de l'Orne, site de Clécy, forêt de Grimbosq etc.). Très diversifiée, l'agriculture constitue également une richesse et couvre une partie importante du territoire. Du fait de la périurbanisation, l'étalement urbain génère une forte consommation de terres agricoles et exerce une pression environnementale sur les espaces naturels en créant notamment des discontinuités écologiques préjudiciables pour la vie du territoire. Du fait de la proximité de Caen, les besoins alimentaires présents et futurs des habitants constituent une opportunité pour faire évoluer les modes de production et alimenter les marchés urbains.

Chiffres-clés



En 2012, les espaces naturels¹ couvrent 23 % de la surface du territoire.

(17 % dans le Calvados).

1- *Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF).*

Enjeux pour le territoire :

- > Limiter la consommation d'espace pour préserver les terres agricoles et les espaces naturels.
- > Limiter l'impact écologique des constructions et des activités humaines.
- > Diversifier l'activité agricole en développant les circuits courts et l'agriculture périurbaine.
- > Modifier les pratiques agricoles pour réduire les pollutions et améliorer la qualité de l'eau et des sols.



Photo : Pont d'Ouilly - Viault, wikimedia

Le Cingal - Suisse Normande est un espace en pleine mutation du fait notamment de l'arrivée de nouveaux habitants liée à la périurbanisation de Caen. L'installation des familles dynamise le territoire, surtout dans les parties les plus proches de l'agglomération caennaise, mais les flux occasionnent certains déséquilibres sociaux et territoriaux. La croissance démographique induit des besoins nouveaux auxquels les communes doivent faire face pour accroître la qualité de vie des habitants et maintenir durablement leur attractivité. Sur le plan économique, les ressources naturelles riches et variées ont toujours été source de développement pour le territoire. L'attractivité résidentielle et touristique suscite la création d'emplois, de commerces et de services de proximité. A l'avenir, les enjeux de la transition écologique constituent une contrainte pour les investissements qu'elle va entraîner, mais aussi une opportunité pour l'économie locale. Le grand défi du Cingal - Suisse Normande est de maintenir une dynamique démographique tout en maîtrisant la croissance périurbaine, et de valoriser ses ressources touristiques et naturelles pour créer durablement de l'activité économique et de l'emploi endogènes.

Liste des cartes thématiques

Territoire

Les aires urbaines

Pôle urbain : unité urbaine concentrant plus de 1 500 emplois sur son territoire. Les pôles urbains sont différenciés selon leur poids économique en termes d'emplois : petits pôles (entre 1 500 et 5 000 emplois), moyens pôles (entre 5 000 et 10 000 emplois) et grands pôles (plus de 10 000 emplois).

Aire urbaine : délimitant l'aire d'influence d'une ville sur le territoire, l'aire urbaine est constituée d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine.

- **Couronne périurbaine** : communes situées autour d'un pôle urbain, dont plus de 40 % des habitants ayant un emploi travaillent sur l'ensemble de l'aire urbaine.

Armature urbaine

Typologie des communes du Calvados effectuée par l'Aucame en 2017.

Critères retenus : population, emploi, logement, transports, commerce, enseignement, santé, services aux particuliers, sports-culture-loisirs.

Attractivité du territoire

Attractivité résidentielle

- Évolution de la population due au solde migratoire en moyenne annuelle

(Source : recensements de la population 2008 et 2013).

Le solde migratoire désigne l'écart entre les arrivées et les départs d'habitants. Si les arrivées excèdent les départs, le territoire affiche un solde migratoire positif : plus sa valeur est élevée (en nombre et en % de croissance), plus le territoire est attractif.

Attractivité touristique

- Sites touristiques et patrimoniaux : site inscrit, site classé, monument historique et autre site touristique (musée, abbaye, château, cimetière militaire...).

- Offices du tourisme
- Hébergements touristiques

(Source : Comité Régional du Tourisme Normandie et DREAL Normandie, année 2016).

Cohésion sociale

Revenus

Niveau de vie en €

(Source : INSEE, FILOSOFI 2013).

Le « niveau de vie » d'un ménage se calcule en divisant son revenu disponible par le nombre d'unités de consommation (UC) correspondant à sa structure familiale (1 UC pour le premier adulte, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). En termes de calcul, le revenu disponible inclut l'ensemble des ressources du ménage (revenus d'activités, prestations sociale, retraite...), net des cotisations sociales et des impôts directs.

L'indicateur cartographié correspond au niveau de vie médian des ménages : la moitié des ménages vivent avec des ressources supérieures à cette somme et l'autre moitié avec des ressources inférieures.

Logement social

Part et nombre de logements sociaux parmi l'ensemble des résidences principales

(Source : recensement de la population 2014)

Revitalisation des bourgs-centres

Reconstruction

- Carte des villes détruites pendant la bataille de Normandie

(Source : Michelin / AUCAME).

Vacance

- Taux de vacance dans le parc de logement

(Source : recensement de la population 2013).

Le parc de logements regroupe l'ensemble des logements (résidences principales, résidences secondaires et logements vacants).

Commerces et services à la population

- Densité de commerces et de services à la population pour 1000 habitants

(Source : Base Permanente des Équipements 2015 / Recensement de la population 2013).

- Évolution du nombre de commerces et de services à la population

(Source : INSEE, Base Permanente des Équipements 2008 et 2015).

Les commerces et les services à la population se réfèrent à la liste des « commerces » et des « services aux particuliers » contenus dans la Base Permanente des Équipements. La liste précise figure en annexe de ce document.

Accès aux services publics et marchands et aux soins

Petite enfance

- Part et nombre d'enfants de moins de 6 ans dans la population

(Source : recensement de la population 2013).

- Équipements de la petite enfance : crèche, halte-garderie, centre de protection maternelle et infantile, réseau d'assistantes maternelle (RAM), maison d'assistantes maternelles...

(Source : OpenEquipements14, juin 2014).

Enseignement primaire

- Part des enfants de 3 à 11 ans

(Source : Recensement de la population 2013).

- Écoles maternelles et élémentaires

(Source : OpenEquipements14, juin 2014).

Familles

- Part et nombre de familles avec enfants parmi les ménages (Source : recensement de la population 2013).
- Équipements sportifs, culturels et de loisirs

(Source : OpenEquipements14, juin 2014).

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage est composé d'une ou plusieurs personnes.

Vieillissement

- Part et nombre de personnes âgées de plus de 75 ans dans la population

(Source : recensement de la population 2013).

- Établissements d'hébergement pour personnes âgées : maison de retraite, EHPAD, logement-foyer...

(Source : OpenEquipements14, juin 2014).

Santé

- Nombre et densité de médecins généralistes et spécialistes pour 1000 habitants

(Source : Agence régionale de Santé (ARS) de Normandie / Recensement de la population 2013).

Mobilités locales et accessibilité du territoire

Mobilité

- Nombre et part des ménages ne disposant pas de voiture

(Source : recensement de la population 2013). La carte fait notamment apparaître les voies ferrées et les gares situées sur leur parcours.

Transition écologique et énergétique

Rénovation thermique

- Part des logements construits avant 1970

(Source : recensement de la population 2013).

Espaces naturels

- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et sites NATURA 2000 (Source : DREAL de Normandie).

Définition : les ZNIEFF constituent le socle de l'inventaire du patrimoine naturel. En termes de biodiversité, les ZNIEFF de type 1 abritent au moins une espèce ou un habitat déterminant. Grands ensembles naturels, les ZNIEFF de type 2 offrent des potentialités biologiques importantes. Ils peuvent inclure une ou plusieurs ZNIEFF de type 1. Le réseau NATURA 2000 rassemble des sites naturels de l'Union Européenne ayant une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelle(s) qu'ils contiennent.

Liste des commerces et services aux particuliers contenus dans la base permanente des équipements de l'INSEE

ÉQUIPEMENTS	DOMAINE
Hypermarché	Commerces
Supermarché	Commerces
Droguerie, quincaillerie, bricolage	Commerces
Epicerie, supérette	Commerces
Boulangerie	Commerces
Boucherie, charcuterie	Commerces
Produits surgelés	Commerces
Poissonnerie	Commerces
Librairie, papeterie, journaux	Commerces
Magasin de vêtements	Commerces
Magasin d'équipements du foyer	Commerces
Magasin de chaussures	Commerces
Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	Commerces
Magasin de meubles	Commerces
Magasin d'articles de sports et de loisirs	Commerces
Magasin de revêtements murs et sols	Commerces
Droguerie, quincaillerie, bricolage	Commerces
Parfumerie	Commerces
Horlogerie, bijouterie	Commerces
Fleuriste	Commerces
Magasin d'optique	Commerces
Station-service	Commerces
Police, gendarmerie	Services aux particuliers
Centre de finances publiques	Services aux particuliers
Pôle emploi : réseau de proximité	Services aux particuliers
Banque, Caisse d'Epargne	Services aux particuliers
Pompes funèbres	Services aux particuliers
Bureau de poste, relais poste, agence postale	Services aux particuliers
Réparation automobile et de matériel agricole	Services aux particuliers
Contrôle technique automobile	Services aux particuliers
Location d'automobiles et d'utilitaires légers	Services aux particuliers
Ecole de conduite	Services aux particuliers
Maçon	Services aux particuliers
Plâtrier, peintre	Services aux particuliers
Menuisier, charpentier, serrurier	Services aux particuliers
Plombier, couvreur, chauffagiste	Services aux particuliers
Electricien	Services aux particuliers
Entreprise générale du bâtiment	Services aux particuliers
Coiffure	Services aux particuliers
Vétérinaire	Services aux particuliers
Agence de travail temporaire	Services aux particuliers
Restaurant	Services aux particuliers
Agence immobilière	Services aux particuliers
Blanchisserie, teinturerie	Services aux particuliers

Rédaction et mise en page : AUCAME
Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

Illustrations : AUCAME (sauf mention contraire)

Juin 2017

Contact : jp.briand@aucame.fr

Directeur de publication : Patrice DUNY



Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole
19 avenue Pierre Mendès France
14000 CAEN
Tél. : 02 31 86 94 00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr